SECTION de la VENDÉE

http://www.fo-dgfip-sd.fr/085/

DECLARATION LIMINAIRE
CHSCT du 18/04/2016

Les délégués FO en CHSCT :
Sébastien BENARD (La Roche / Yon), Stéphane GUIBERT (Maillezais),
Sébastien LIEVRE (La Roche / Yon) et Thierry PETROFF (Fontenay Le Comte)

Mr Le Président du CHS-CT,

Des fiches d'impact concernant des restructurations sont soumises à l'avis du présent CHSCT.
Elles sont emblématiques de l'ampleur de la détermination politique à vouloir détruire le réseau rural de proximité : 4 fermetures de trésoreries en 2 ans à votre actif, sans parler ni du transfert de l'activité recouvrement de plusieurs autres trésoreries, ni des autres restructurations impactant plus spécifiquement les missions de la filière fiscale.
A la demande d'arrêt des restructurations portée par les syndicats nationaux, le Ministre a opposé le 24 novembre 2015 une question de méthode : il s'était engagé, non pas à les stopper ou les suspendre, mais à faire preuve de plus de transparence pour l'année 2016. Il s'agit en fait de saisir plus tôt les comités techniques locaux CTL, et donc les CHSCT, ce que vous faites cette année. Cependant, cela ne change en rien la méthode consistant à informer les personnels et les élus locaux de vos décisions et de les mettre devant le fait accompli. A aucun moment, vous ne leur demandez réellement leur avis !

Or, pour donner un avenir et sauver toutes nos missions, pour préserver toutes nos implantations géographiques, la principale solution consiste selon nous à augmenter les moyens matériels et humains de notre Ministère.
Pour la Fédération des Finances FO et le syndicat FO DGFiP, le Directeur Général de la DGFiP doit retourner voir le Ministre pour répercuter la demande des organisations syndicales d'obtenir des moyens supplémentaires et changer de direction sur la DGFIP. Ce qui prouverait que le dialogue social fonctionne...

Concernant plus spécifiquement l'étude des fiches d'impact, nous regrettons le manque d'humanité de celles-ci d'une manière générale. En effet, lorsque l'administration évoque le nombre d'emplois impactés, nous préférons à FO vous parler d'agents qui ont un nom, une vie professionnelle et personnelle, car leurs vies quotidiennes seront impactées par vos décisions.
Vous nous donnez toujours cette impression, lors des restructurations successives, de bouger des pions sur un échiquier... Pour FO, ces pions ne sont pas de simples objets que vous déplacez au gré des réformes, ce sont des collègues dont la vie est chamboulée par ces réorganisations successives.

Il nous faut aussi évoquer avec vous les difficultés d'intégration dans leurs nouveaux services rencontrées par certains agents lors des précédentes restructurations : remise en cause de leur organisation, de leur savoir-faire et de leur travail dans leurs anciens services, jugement de valeur inapproprié de certains de leurs nouveaux collègues et/ou chefs de service...

De notre point de vue, on ne peut pas comparer l'organisation du travail dans une trésorerie rurale mixte de 3-4 agents où la polyvalence et l'urgence sont de mise avec l'organisation d'un SIP et d'une trésorerie spécialisée SPL avec un effectif plus important organisé en pôle métier (dépenses / recettes / comptabilité pour la trésorerie et un service dédié au recouvrement pour le SIP).
Il vous appartient donc de sensibiliser les services absorbant ces activités transférées de cette problématique d'intégration. Nous ne pouvons pas accepter la stigmatisation faite sur ces collègues suivant leurs missions, alors même qu'ils subissent ces restructurations !

Nous resterons donc vigilants sur l'installation matérielle et morale des collègues concernés.